

Département du Tarn
Arrondissement :
CASTRES
MAIRIE de VABRE
Tél : 05 63 74 40 60

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la **COMMUNE DE VABRE**

Séance du 21 novembre 2022

Date de la convocation: 16/11/2022
L'an deux mille vingt-deux et le vingt-et-un novembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Françoise PONS, Maire de Vabre.

Membres en exercice :

14

Présents : 12

Représentés : 2

Votants : 14

Présents : Françoise PONS, Patrick PISTRE, Michel PERALES, Romain DECOURT, Christine GAILLARD, Didier GUY, Laurence JULIEN, Bernard MOULIN-RIBERPREY, Claude SALVETAT, Pierre-Jean SELLES, Aurore VAREILLES, Marie WILTORD RIBOULET

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Représenté : Michel CALS par Françoise PONS, Christophe MUR par Claude SALVETAT

Secrétaire de séance : Michel PERALES

N° DE 2022 063

Objet : Budget de la commune - Etat de provisionnement des créances

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Madame le Maire présente au conseil municipal un état constatant les retards de règlement de plus de deux ans pour le budget de la commune établi par la trésorerie.

Elle précise que le retard de paiement constitue un indicateur de dépréciation d'une créance et qu'il est nécessaire de constater la dépréciation afin de donner une image fidèle du patrimoine de la situation financière et du résultat de ce budget.

Elle propose à l'assemblée de valider l'état de provisionnement de créances tel que joint en annexe.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **Valide** cet état de provisionnement des créances

- **Indique** qu'une écriture comptable sera émise sur l'article budgétaire 6817 "dotations dépréciations actifs circulants" pour l'exercice 2022.

Fait et délibéré à Vabre, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Madame Françoise Pons

Madame Françoise PONS

Maire de Vabre (Tarn)



Maire de VABRE

RF Castres
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 24/11/2022 081-218103059-20221121-DE_2022_063-DE